



Association Pour l'accompagnement
social et administratif des Migrants
et de leurs familles
association reconnue d'intérêt général



Association Pour l'accompagnement
social et administratif des Migrants
et de leurs familles
association reconnue d'intérêt général



Association Pour l'accompagnement
social et administratif des Migrants
et de leurs familles

association reconnue d'intérêt général

SES PARTENAIRES FINANCIERS

- **DRIHL 75** (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement de Paris)
- **PREFECTURE D'ILE DE France/**
- **PREFECTURE DE PARIS/DDCS 75**
- **VILLE DE PARIS**
- **CDAD 75 – 92 - 77**
- **Municipalités Ile de France : 92&77**

Adresse du siège social et d'accueil

**APT
239 rue de Bercy
75012 Paris
Tél : 01 44 74 39 10
Fax : 01 43 46 16 19
E-mail : contact@aptm.fr
Site : <http://www.aptm.fr>**

HORAIRES D'OUVERTURE

**Du lundi au jeudi
9h30 à 12h30 & 14h00 à 17h30
Le vendredi
9h30 à 12h30**

PLAN D'ACCES

**Métro Gare de Lyon - Ligne 1 et 14 - sortie 13
Métro Quai de la Rapée - Ligne 5**



SON ORGANISATION

- Le BUREAU

Jean-Pierre G. FOUCAULT : Président
Thierry OLIVE : Vice-président
Thierry JACQUEMIN : Trésorier
Patrick LACLEMENCE : Secrétaire

- **Le Conseil d'Administration**
- **L'Assemblée générale**

L' APTM Une association gestionnaire :

**D'un Centre d'Accueil pour
Demandeurs d'Asile
[CADA]**

**Site Bercy
75012 Paris
&
Site Léon Frot
75011 Paris**

D'une Plateforme d'Accueil et de

**Soutien aux étrangers en situation
précaire
[PAS]**

**D'une Permanence d'Accès Aux Droits
[PAD]**

PAD **(Permanence d'Accès aux Droits)**

Mission

l'écoute, l'information sur les droits et devoirs, l'orientation et l'accompagnement social, administratif et juridique des publics, notamment des migrants et de leurs familles toujours en application des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Ses lieux d'intervention

A PARIS

Au siège de l'association

du Lundi au Jeudi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h30.

239 rue de Bercy – 75012 Paris

Tél. : 01 44 74 39 10

Fax : 01 43 46 16 19

E-mail : contact@aptm.fr

Dans les trois Maisons de la Justice et du Droit (MJD) de Paris/ 10^{ème}/14^{ème}/17^{ème}

Dans trois foyers ADOMA de Paris

* Foyer Procession Paris 15^{ème}

* Foyer Gergovie Paris 14^{ème}

* Foyer Chevaleret Paris 13^{ème}

Au Centre social et culturel « La maison du bas Belleville » à Paris

**Dans les MJD et PAD des Hauts-de-Seine
Dans les Communes en Contrat Urbain de Cohésion sociale des Hauts de Seine - 92**

**Dans les PAD et MJD de Seine-et-Marne
-77-**

Le CADA/APTM **(Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile)**

-Financé par la **DRIHL75**
[Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement]

-Enregistré au **DNA (Dispositif National d'Accueil des demandeurs d'asile)** qui est coordonné et animé par **l'OFII** (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) :

Responsable entre autres du Premier accueil des demandeurs d'asile.

Il est d'une capacité de 250 places réparties sur 2 sites en hébergement collectif l'un au siège de l'association à Paris 12^{ème} (**83 places**) l'autre à Paris 11^{ème} (**61 places**)
et

en hébergement éclaté de **106 places** dans les logements de type F1 et F2 à Paris intra muros.

MISSION

- l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile orientés **par l'OFII**,
- l'accompagnement administratif, social et médical ;
- la scolarisation des enfants et l'organisation d'activités socioculturelles au profit des résidents ;
- La gestion de la sortie du centre;

PAS

La **Plateforme d'Accueil et de Soutien** aux étrangers en situation de précarité, est issue d'une convention entre la DRIHL de Paris, le SSP75 (Samu Social de Paris) et l'APTM.

Ses lieux d'intervention

Plateforme d'Accueil et de Soutien PAS

3 rue Saint-Nicolas – 75012 Paris

Tél : 01 49 28 95 04

Fax : 01 49 28 95 15

et au Siège de l'association

MISSION

- **Assurer** l'accompagnement social et administratif des familles en situation précaire avec ou sans titre de séjour sur le territoire français.

- **Inform**er et accompagner les familles dans leurs démarches administratives

- **Evaluer et assurer** le suivi social des familles migrantes en situation de précarité en termes de :

- accès aux soins de **santé**
- accès et maintien de **la scolarisation** des enfants
- accès aux **aides caritatives**
- accès **aux droits**
- accès **au logement**

- **Assurer l'interface** entre les familles et le SSP
- **Assurer l'information sur le retour au pays d'origine**

- **Ces objectifs se traduisent en trois axes d'action :**

- l'accompagnement social et administratif
- l'interface hébergement
- l'interface SIAO insertion